

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

INSCRIPTIONS 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

PHILOSOPHIE D'UNE ÉLECTION

Avant que ces lignes ne paraissent les élections auront eu lieu et nous nous trouverons en présence de tendances nouvelles qui seront nées de l'état d'esprit engendré par les événements de ces dernières années. Y-a-t-il lieu de s'inquiéter outre mesure de la valeur ou de la médiocrité des hommes nouveaux qui entrent dans l'arène politique; la question qui se pose est de savoir s'ils ont une action directe sur la conduite des affaires ou si, plutôt, ils subissent les événements sans participer autant qu'on le croit à l'évolution économique.

Il est probable que c'est la première hypothèse qui est la vraie et quand par hasard surgit une personnalité qui donne son empreinte à la politique générale d'un pays il ne s'agit encore là que d'une émanation de la volonté populaire dont un leader a su plus habilement traduire la pensée intime.

Lénine ou Masarik, Macif ou Mussolini, chez les Slaves et les Latins représentent par exemple, en antithèses curieuses, les aspirations les plus fortes et les plus profondes de peuples qui ont longtemps souffert et qui comptent sur l'application de méthodes nouvelles pour parer aux erreurs passées.

Mais notre maître le temps est là pour nous enlever nos illusions, pour nous montrer qu'en politique aussi bien qu'en thérapeutique que les remèdes n'ont, le plus souvent, qu'une efficacité passagère, qu'il faut se hâter d'en user, de crainte qu'ils ne passent de mode.

Après cette Chambre une autre Chambre, après d'éminentes personnalités viendront d'autres hommes plus illustres encore et la pauvre humanité continuera à vivre d'espérance et à ressasser les mêmes rengaines dans sa marche incohérente vers l'insaisissable bonheur.

De temps à autre émergent ainsi des figures vigoureuses vers lesquelles se dressent attentives, les foules amoureuses des chimères. De grands mots, de belles envolées lyriques, des promesses et des affirmations, voilà ce qui plaît aux masses, ce qui détermine si souvent ces folles collectives d'où naissent des guerres civiles ou internationales.

À côté de cela, demeurent inexplorées d'angoissantes questions dont dépend la salubrité du pays. Un monde de parasites s'est développé sur toutes ces organisations défensives de la société moderne. Qu'il s'agisse d'assurance, de transport, de capitaux, de législation, dès qu'une chose nouvelle voit le jour, une foule de profiteurs s'incruste pour se ménager le maximum d'avantages avec le minimum d'efforts. Peu importe que telle entreprise ne soit plus viable à force d'avoir été sucée par les uns et les autres. L'essentiel est qu'elle profite aux plus audacieux: on saura bien éteindre les lueurs de bon sens que peut avoir le contribuable et remettre à plus tard la liquidation des arriérés.

C'est ainsi que sont nés et se sont maintenus si longtemps au cours de la dernière législature tant de pots aux roses si peu odorants, encore ne les a-t-on peut-être pas tous découverts.

L'électeur se ressaisira-t-il, saura-t-il discerner son intérêt de demain? On imagine que dans le pays du bas de laine celui qui vote oublie rarement les bouillottes qu'il a bus et ne pardonne pas volontiers aux gouvernements qui ont connu trop de scandales financiers. Il ne suffit pas de chanter la victoire du franc et les bienfaits de notre encaisse métallique: le paysan de France désire des choses plus tangibles: une seule question le préoccupe; ou placer en sécurité pour les vieux jours sa réserve si péniblement acquise? Il votera toujours pour ceux dont le passé et les programmes lui présentent les meilleures garanties de stabilité pour l'avenir.

CIVIS

Le Ministère HERRIOT

Le ministère Herriot a été bien accueilli dans le public comme à la Bourse et l'action de la Banque de France est en légère hausse.

Nous le saluons avec plaisir et espérons qu'il fera de la bonne besogne.

Il y a du reste dans sa composition des hommes connus qui donnent toute confiance que les affaires de la France sont en de bonnes mains.

LA GUERRE QUI VIENT

Un Appel de Romain ROLLAND

EN 1914 A LA VEILLE DE LA DECLARATION DE GUERRE, ROMAIN ROLLAND, PACIFISTE NOTOIRE PUBLIA UN MANIFESTE QUI L'OBLIGE A ALLER CHERCHER ASILE EN SUISSE POUR EVITER DES ENNUIS ET PEUT-ETRE, LE POTEAU D'EXECUTION, CAR ALORS ON NE BADINAIT PAS, LA PATRIE ETANT EN DANGER.

DEPUIS IL N'A PLUS QUITTE LE PAYS OU IL EST AUX PREMIERES LIGNES POUR BIEN CONNAITRE LA SITUATION INTERNATIONALE.

VOICI LE CRI D'ALARME QU'IL VIENT DE FAIRE ENTENDRE, REPRODUIT PAR NOTRE CONFRERE « TUNIS-SOCIALISTE » ET QUE NOUS TENONS NOUS AUSSI A METTRE

SOUS LES YEUX DE NOS LECTEURS QUI VERRONT QUE LA SITUATION EST SERIEUSE ET QU'IL NE S'AGIT PAS DE S'ENDORMIR NI DE DESARMER :

« L'HUMANITE, DECHIREE PAR LA GUERRE DE CINQ ANS, EST A LA VEILLE DE GUERRES PLUS MONSTRUEUSES ENCORE, OU DES MILLIONS DE JEUNES VIES ET TOUTES LES ESPERANCES DE L'AVENIR SERAIENT IRREMEDIABLEMENT ENGLOUTIES.

« SI LES FEMMES NE LUTTENT PAS AVEC LA DERNIERE ENERGIE CONTRE LE FLEAU QUI S'APPROCHE, QUE LE SANG DE LEURS FILS RE-

TOMBE SUR LEURS TETES ! ELLES AURONT ETE COMPLICES DU MEURTRE QUELLES N'AURONT PAS EU L'ENERGIE D'EMPECHER. RIEN NE SAURAIT EXCUSER CEUX QUI SONT ENNEMIS PASSIFS, DANS UNE ATTITUDE D'ATTENTE, RESIGNEE OU LASSEE A L'EGARD DU PLUS GRAND CRIME. »

Romain ROLLAND.

CE SERAIT SI MONSTRUEUX QU'IL FAUT ENCORE ESPERER QUE RIEN NE VIENDRA TROUBLER ET ENSANGLANTER LE MONDE MALGRE LES HITLERIENS ACOQUINES A D'AUTRES COQUINS DE LEUR ACABIT.

BULLETIN

Le Cheik-ul-Islam

Si Hamida Beïram

est destitué

Les relations amicales que nous entretenons depuis fort longtemps avec Si Hamida Beïram, cheik-ul-Islam, qui vient d'être destitué, nous empêcheraient de prendre parti contre lui si nous savions qu'il ait pu se livrer à des manœuvres contre son souverain.

Mais nous l'affirmons hautement, jamais il ne s'est livré à aucun moment en notre présence à des écarts de langage vis-à-vis du Bey. Tout au contraire au cours de nos rencontres, nous l'avons toujours entendu parler avec respect de son souverain bien-aimé, que Dieu le protège et lui donne la santé et un règne long et glorieux comme ses ancêtres.

Est-ce là le langage d'un homme dont le secret dessein est de lui rendre difficile la haute charge qu'il assume avec une parfaite distinction et un entier dévouement vis-à-vis de la nation protectrice.

Si oui, alors nous ne comprenons plus et il faut que depuis trois mois que nous ne l'avons vu il ait bien changé pour fomentier des désordres au sein même de la djemaïa Zitouna contre S. A. le Bey Ahmed, parce que Si Khelil Bouhadjeb, 1^{er} ministre a eu l'oreille fendue sur laquelle on a mis un cataplasme de cent mille balles par an, ce qui est tout de même un joli denier qui fait toujours plaisir à palper, sans rien faire, alors qu'on a débuté dans l'administration comme petit interprète, au dar el bey, puis chef du bureau pénal à la direction des Services judiciaires, ensuite Cheik el Médina, ministre de la plume et enfin 1^{er} ministre. Les échelons ont été gravis avec une surprenante facilité car Si Khelil Bouhadjeb n'a rien d'un phénix et il est loin d'être un personnage raffiné.

C'est un lourdaud, dont on ne s'expliquait pas l'ascension à la plus haute charge du gouvernement tunisien.

Si Hamida Beïram est remplacé par deux cheiks dont l'un du rite banéfite dont fait partie la famille beylicale et l'autre du rite malékite qui comprend la majorité des musulmans tunisiens.

Avec le départ de Si Hamida Beïram, qui était franchement opposé en plein accord avec ses souverains à toute réforme du Char'as, tribunal religieux, on va pouvoir avec les nouveaux cheiks, dont l'un est un vieillard ayant dépassé les 80 ans, le réorganiser suivant les vues des conseillers de M. Dupla, une vieille connaissance de la « Petite Tunisie » qui s'est laissé déjà rouler une première fois lors de l'instruction du procès Nataf-Salomon, contrôleur civil de Sfax qui furent acquittés tous deux par le tribunal criminel de Sousse après deux brillantes plaidoiries de nos amis Charles Dumas, député de l'Allier, qui parlait d'interpeller le Gardé des Sceaux sur une aussi extravagante instruction, véridique roman de chez Laportière et de notre cher François Gallini, maire de Sousse conseiller général et futur sénateur de la Corse.

Mais nous intervinmes et l'interpellation n'eût pas lieu.

L'honorable M. Dupla qui parlait de démissionner, arrivé à la haute situation de procureur général des tribunaux indigènes n'en a certainement pas perdu le souvenir aussi lui crions-nous :

Attention, méfiez-vous des mauvais conseillers qui, vous le savez, vous embarquent dans la galère et vous y laissent quand ça tourne mal.

Porter une main sacrilège sur le Char'as vous n'auriez rien à y gagner ni la France non plus.

Alors, casse-cou ! encore casse-cou !

L. de P.

Comment un Gouverneur général traite son intérimaire

Il y a quelques semaines, sous ce titre, nous avons publié un entrefilet faisant ressortir la façon mettons... brusque, avec laquelle le gouverneur général de Madagascar rentrait de congé mettait fin à l'intérim de son remplaçant dès l'accostage du navire à Majunga, sans attendre son arrivée au chef-lieu Tananarive.

Cet entrefilet étant tombé sous les yeux du gouverneur général intérimaire, M. le procureur général Rouvin, qui est un charmant homme, mais manquant un peu d'énergie malgré sa haute situation judiciaire, nous a adressé la longue lettre recommandée que voici :

Tananarive, le avril 1932,

Le Procureur Général, Chef du Service Judiciaire, à Monsieur le Directeur du Journal « La Petite Tunisie ».

TUNIS,

Monsieur le Directeur,

Dans son numéro du 10 mars dernier, sous le titre « Comment un Gouverneur Général traite son intérimaire », le journal « La Petite Tunisie » a publié un article prétendant qu'à son retour de mission le 29 mars dernier, M. le gouverneur général Cayla m'aurait brutalement relevé des fonctions de Gouverneur général intérimaire que j'assurais durant son absence.

Cet article étant aussi injurieux en fait pour moi que pour lui, j'ai l'honneur de vous prier d'en démentir les allégations dans le premier numéro qui paraîtra après réception de la présente lettre. Contrairement à ce que laisse entendre le dit article, c'est sur ma demande expresse, à la suite d'une longue conversation téléphonique, que M. le gouverneur général Cayla qui avait d'abord manifesté l'intention de ne reprendre ses fonctions qu'à son arrivée au chef-lieu, les a reprises à Majunga.

J'estimais en effet, et c'est la seule interprétation légale des textes, que du seul fait du retour du Gouverneur général à Madagascar, il reprenait ses fonctions le jour même où le paquebot touchait le sol de la Colonie qu'il administrait, et que celles du Gouverneur général intérimaire, nommé pour la durée de son absence, prenaient fin automatiquement le même jour. Agir autrement eût pu exposer la Colonie à des recours contentieux contre les arrêtés qu'aurait pu prendre ce dernier.

D'autre part, pendant les quelques jours qui devaient s'écouler entre l'ar-

ivée du paquebot à Majunga et l'arrivée du Gouverneur général à Tananarive, il fallait que celui-ci déléguât sa signature pour l'expédition des affaires courantes : or aux termes du décret du 6 février 1928, cette délégation ne peut être donnée qu'au Secrétaire général, titulaire ou intérimaire, de la Colonie.

Certain que ce n'est qu'en surprenant votre bonne foi que l'auteur de l'article que j'incrimine a pu prétendre donner un caractère outrageant à un télégramme par lequel le Gouverneur général exprimait au contraire à son intérimaire la confiance qu'il n'a cessé de lui témoigner, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Signé : ROUVIN.

Nous ne ferons pas de commentaires pour ne pas attrister M. le procureur général Rouvin, mais la Colonie n'a pas été tenue au courant de l'échange de ces conversations téléphoniques, et c'est pourquoi notre correspondant et ami nous a adressé la coupure de journal dont nous nous sommes servis non contre M. Rouvin, mais contre le Gouverneur général.

Au surplus, il semble qu'un courant de mécontentement se fait jour dans la Colonie contre celui-ci qui, pourtant, a été accueilli avec sympathie lors du départ de M. Olivier.

Ses décisions sont violemment attaquées parce qu'elles visent et lésent surtout les petits fonctionnaires, les éternels sacrifiés, et laissent intactes, ou à peu près les soldes des gros.

Nous espérons que M. le procureur général Rouvin sera satisfait de notre complaisance car la loi qu'il connaît mieux que nous, lui accordait trente lignes et nous lui en donnons près de quatre-vingts, mais nous ne lui demandons rien car nous sommes trop heureux d'avoir fait la lumière sur cette malencontreuse prise de possession de son poste par M. Ceyla dès l'arrivée du paquebot à Majunga.

OPINION

Les chemins de fer et la crise des transports

Les chemins de fer sont à un tournant difficile de leur histoire, alors que pendant longtemps ils furent partout, les maîtres incontestés des transports; ils trouvent aujourd'hui devant eux des concurrents avec lesquels il faut de plus en plus compter.

Si au lieu de s'enfermer dans une formule administrative voire de routine et de règlements draconiens, qui, souvent décourageaient le client forcé de se plier malgré lui, parce que n'ayant rien d'autre à sa disposition, ils avaient assoupli quelque peu le fonctionnement de leur machine administrative par des méthodes commerciales adaptées au progrès, ils ne se trouveraient peut-être pas dans la situation pénible actuelle.

Ils ne peuvent plus se cantonner chez eux et attendre le client.

Le chemin de fer, est handicapé par l'auto, en ce sens qu'il passe souvent trop loin des bourgs ou villages qu'il dessert. Plus souple et mieux adaptée l'auto passe partout, aussi est-ce plutôt

par une entente entre les deux moyens de transports que par une guerre que la solution doit être trouvée pour le plus grand bien du public et de lui-même.

Les prix mieux adaptés, une propagande mieux organisée, qui s'adresse à ceux qui n'ont pas d'auto, classe moyenne et ouvrière, permettrait certainement d'améliorer la situation : car si on le voyage pas plus c'est que les tarifs sont trop élevés et l'augmentation de ceux-ci n'est pas faite pour attirer les voyageurs.

Il vaut mieux voir des trains complets avec des tarifs diminués qu'aux trois-quarts vides avec des tarifs élevés les frais généraux étant les mêmes.

L'exploitation des chemins de fer est un service public, dont la nation doit couvrir les déficits aussi l'Etat, dans ces conditions ne devrait pas s'ingérer à leur donner des concurrents qui leur enlèvent une grande partie de la clientèle.

Un exemple curieux se passe actuellement à l'île Maurice, colonie anglaise où les chemins de fer faute de clients viennent de louer le rez-de-chaussée de la gare de Port-Louis, chef-lieu de l'île, ville de 30.000 habitants, beau port.

Ce n'est pas une invention nous trouvons la nouvelle dans la « Victoire Sociale », grand journal quotidien de Saint-Denis, chef-lieu de l'île de la Réunion.

Si le rez-de-chaussée de la gare est loué c'est apparemment que le service des trains de voyageurs a été supprimé.

F. DREVON

Le parlement comptera dix-huit députés juifs

Il y aura donc dans la nouvelle Chambre dix-huit députés de confession juive, chiffre encore jamais atteint.

Nous avons toujours cru qu'en France la religion gênait fort peu les citoyens qu'ils fussent catholiques, protestants, israélites, et qu'on ne faisait aucune distinction entre les uns et les autres, mais avec Israël, il en serait donc autrement 143 ans après la grande révolution de 1789 qui a émancipé les juifs.

Parmi ceux-ci il y a des noms qu'on pouvait croire d'une religion quelconque, comment se fait-il que « l'Univers Israélite », les « Archives Israélites » aient reconnu un juif dans Louis Gros, Léon Meyer, Joseph Vidal, André Hesse, l'avocat renommé, Max Hymans et même Mendès-France.

Nous avons connu avant la guerre un Mendès qui n'était nullement juif et le plus jeune député de la nouvelle législature le serait.

Qui nous dira qui a classé dans cette religion les députés, dont les noms ne rappellent nullement leur origine.

En voici la liste complète :
MM. Léon Blum, Louis Dreyfus, Louis Gros, Lévy-Alphandery, Georges Mandel, Léon Meyer, Moch, Schaffer, Jacques Stern, Henri Torrès, Joseph Vidal et Georges Weill, et au deuxième tour : MM. Fribourg (Ain), André Hessé, Charrente Inférieure), Max Hymans (André), Mendès-France (Eure), Théodore Valensi (Haute-Saône) Wallach (Haut-Rhin).

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs des nombreuses coquilles et des pastiches que renfermait notre dernier numéro par suite de la perte des épreuves égarées par la poste.

Echos et Nouvelles

GASTON THOMSON

La « Finance Illustrée » a publié dans l'un de ses derniers numéros un article écrit par quelqu'un de l'entourage de l'ancien ministre ou qui le connaissait bien.

Nous l'aurions volontiers reproduit, une fois n'est pas coutume, pour plaire à nos amis mais nous ne voulons pas qu'on nous cherche noise en nous présentant la carte à payer sous prétexte que les articles appartiennent à leurs auteurs et qu'on n'a pas le droit de les reproduire sans autorisation ou... de passer à la caisse.

Si nous nous amusons à ce petit jeu, nous aurions à envoyer du papier tim-

bré un peu partout, mais nous, nous n'usons pas de ce moyen et nous laissons nos confrères libres de reproduire ce qui leur plaît dans nos colonnes sans leur envoyer aucune note à payer ni aucune menace de poursuite.

LE BANQUET HUARD
En raison du deuil qui a frappé la France, le banquet Huard, fondateur et président général de la Mutuelle Tunisienne qui devait avoir lieu le 29 du mois dernier a été reporté au 12 courant et c'est au Majestic qu'il aura lieu.

Tous les amis de Huard se feraient un devoir d'y assister et de fêter le premier million.

L'EFFONDREMENT DE LA BANQUE FRANCO-ALGERIENNE

Notre énergique confrère la « Fronde » d'Alger publie dans son dernier numéro ces lignes sévères sur la Banque de l'Algérie que nous tenons à rapprocher de notre campagne - si campagne il y a - contre cette pieuvre qui sera le malheur du pays, grâce à son néfaste privilège d'émission :

« Les malheureux épargnants que cette catastrophe financière plongent dans une attente inquiète, doivent surtout tourner leur rancœur contre la Banque de l'Algérie.

« Cet organisme officiel qui devrait être en principe le guide et l'avertisseur des établissements de dépôts ne fut en l'occurrence que leur mauvais conseiller.

« Pendant que notre Banque d'émission prenait - présentant la débacle - d'élémentaires mesures de prudence, elle donnait toujours aux banques de dépôts le crédit Sabaté, comme illimité. Et la Banque de l'Algérie - si parcimonieuse lorsqu'il s'agit d'aider un commerçant ou un agriculteur français, concourait à faire ouvrir à Sabaté, sujet étranger, des ouvertures de crédit telles que le passif représente aujourd'hui, 95 millions contre un actif à peine supérieur à 40 millions. Les banques de dépôts, c'est-à-dire les épargnants français, perdent à peu près vingt cinq millions dans cette débacle. »

MARIAGES

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Aimée Allocchio, charmante fille de notre ami M. Joseph Allocchio, le maître-imprimeur bien connu avec notre jeune et excellent confrère M. Pierre Antonini, rédacteur au « Petit Matin ».

Nos félicitations aux familles et nos vœux de bonheur aux futurs mariés.

... M. Lamotte, représentant de commerce en papeterie nous a fait part du mariage de sa jeune et jolie fille Paule avec M. Louis Andoly, employé à la Cie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens qui a été célébré samedi à Saint-Germain.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et félicitations aux familles.

UN DEBOUCHE INTERESSANT POUR NOS VINS

C'est la grande île de Madagascar où l'on vend déjà du vin des vignobles oued Zerga qui est fort apprécié.

Et sait-on à quel prix ? Cent francs la bonbonne de vingt litres. Soit cinq francs le litre.

Nos viticulteurs qui ont tant de mal à écouler leurs récoltes en France ont là un débouché intéressant car le prix est avantageux.

Même aux cours normaux l'écoulement sera assuré et ce serait déjà heureux pour eux à qui l'on marchandait l'entrée en franchise dans la métropole qui se conduit aujourd'hui en véritable maraude à l'égard de ses colonies et pays de protectorat.

DANS LA PRESSE

Bienvenue au « Journal du Commerce » qui comble une lacune et ne craint pas la crise ni la saison estivale.

Notre confrère a pour dirigeants MM. Jacques Cittanova, directeur; Paul Jarmou, rédacteur en chef et Georges Hygnard, administrateur.

... Nous ayons reçu le supplément illustré du « Courrier Colonial » de Paris qui nous a fort intéressé comme il aura intéressé ses lecteurs sur le développement de l'enseignement technique de Madagascar.

DEGES

Nous avons eu la grande tristesse de perdre un vieil ami, Mohamed Ellammi conseiller municipal de Sousse, commandeur du Nichan-Iftikhar.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours d'amis et toutes les autorités de la capitale du Sahel ont tenu à l'accompagner au champ du repos, nous regrettons de n'avoir pas été avisés à temps pour assister aux obsèques.

... Nos amis Maîtres Salomon Tibi, avocat au barreau de Sousse, et Samuel Tibi, avocat au barreau de Tunis, ont eu la grande douleur de perdre leur sœur, Mme Moïse Chemama.

Aux familles cruellement éprouvées, nous adressons nos condoléances les plus sincères.

LA LANGUE ARABE

La « Voix du Tunisien » craint que l'usage de la langue arabe disparaisse de nos administrations, ce qui est matériellement impossible malgré le grand nombre de tunisiens parlant français entr'eux.

Le « Sawab » du 31 mars 1911 disait :

« Non, la langue arabe n'est pas une langue morte, comme le prétendent ses détracteurs.

« Elle est vivante et bien vivante, et sa vitalité s'affirme aujourd'hui plus que jamais - et en Egypte, - et en Syrie, et ailleurs.

« En Tunisie, non plus, elle ne mourra pas, même au cas où notre Direction de l'Enseignement mettrait à exécution l'étrange projet qu'on lui prête de faire composer, par une commission ad hoc un dictionnaire d'arabe parlé, et de substituer l'arabe parlé à l'arabe régulier comme langue officielle (sic) de la Régence.

« Et, si elle veut être conséquente avec elle-même, elle ne pourra pas s'en tenir là, et force lui sera de compléter son baroque projet en faisant traduire en arabe vulgaire le Coran, les Hadith et les autres textes religieux et législatifs de l'Islam.

« C'est assez dire à quel point son projet est chimériquement irréalisable et combien nous pouvons être tranquilles sur le sort de notre belle langue arabe dans ce pays.

« Elle n'est pas encore morte elle ne mourra pas de sitôt. »

La « Voix du Tunisien » n'a donc rien à craindre car le dictionnaire n'a jamais vu le jour et son auteur est mort depuis longtemps sans laisser beaucoup de regrets.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines et de la Colonisation

La vente aux enchères du lot N° 7 de la propriété dite « Ousselti » qui avait été fixée au jeudi 16 juin 1932 à 11 h. du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture, n'aura pas lieu.

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres
Garde de Titres - Souscriptions
 Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE :

KTunis: Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Séf, Mahdia, Mateur, Médjéz-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba ouk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

Correspondants dans le monde entier

KORBOUS

La première station thermale et climatique de l'Afrique du Nord

Rhumatismes, Arthritisme, Affections gynocologiques, Hypertension,

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

BILLETS DE FAMILLE D'ALLER-RETOUR FRANCE-ALGERIE-TUNISIE

Sur demande faite quatre jours à l'avance, des billets d'aller et retour spéciaux de 1^{re}, 2^e et 3^e classes sont délivrés dans toutes les gares des Réseaux d'Alsace et Lorraine, Est, Etat, Nord, P. O., P. L. M. et Midi, pour toute gare des Réseaux Algériens de l'Etat et du P. L. M., des Chemins de fer tunisiens et de Sfax à Gafsa ou vice-versa, sous condition d'un parcours aller et retour d'au moins 200 kilomètres sur les réseaux métropolitains.

Trois membres au moins de la famille - dont le chef de famille ou sa femme - doivent se déplacer. Dans ce minimum, deux enfants de 3 à 7 ans ne comptent que pour un voyageur; les enfants jusqu'à 3 ans et les domestiques n'entrent pas en ligne de compte pour la constitution du minimum.

Ces billets donnent droit de compte en chemin de fer en France, Algérie, Tunisie.

Les ports d'embarquement ou de débarquement doivent être Marseille, Sète, Port-Vendres, Alger, Bône, Bougie, Oran, Philippeville, Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax; ils peuvent être différents à l'aller et au retour.

La validité des billets varie de 45 jours à 4 mois, suivant l'époque de leur émission.

La première personne paie le plein tarif, la deuxième bénéficie d'une réduction à l'aller et au retour de 25 pour 100; la troisième d'une réduction de 50 pour 100; la quatrième et les suivantes d'une réduction de 75 pour 100.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Bureaux de renseignements et bureaux de ville des Grands Réseaux de Chemin de fer français, aux agences de voyages, etc...

Administration des Habous

AVIS

Un magasin sis, souk El-Blaghia, rue El-Marr n. 43, à Tunis, Fr. : 600.
Un magasin sis, rue Bab el-Khadra, n. 17, à Tunis, Fr. : 1490.
Un magasin sis, rue Bab-Saadoun, n. 67, à Tunis, Fr. : 406.

Il est donné avis au public que le lundi 13 juin courant, à 10 heures du matin, il sera procédé, à l'Administration des Habous, à l'adjudication de location des immeubles ci-dessus désignés pour le restant de l'année en cours et la totalité des deux années 1933 et 1934, moyennant la mise à prix figurant en regard de chacun d'eux.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Bureau Foncier N. 28, à la Djamaïa.

Le directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH.

LE CHAT NOIR 70°



EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
C. Simon
TUNIS

Hammam - plage - Les Pins
LE MEILLEUR PATRIMOINE POUR VOS ENFANTS
Achetez leur un lot de terrain à proximité de la ville, sur belle plage, au grand air, au nouveau lotissement de « HAMMAM PLAGE-LES PINS ». Lots d'environ 500 à 1.600 m² de 7 à 12 francs le mètre carré payables 100 à 250 franc par mois, sans obligation de construire.
Plus value certaine
Pour visiter, renseignements ou recevoir plan : voir ou écrire à
Ange NACCACHE, 6, Rue d'Alger - TUNIS
Téléphone 10.40

BREVETS TUNISIENS N°s 1576 et 1577
Les titulaires des brevets tunisiens d'invention numéros 1576 et 1577 déposés le 8 janvier 1919, délivrés le 22 mars de la même année et relatifs à : « Machines à coudre » désirent entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la concession de licences d'exploitation des dits brevets.
Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

BREVET TUNISIEN N° 3769
M. Pedro de Solis y Desmaiseurs, ingénieur à Séville Espagne, propriétaire du brevet tunisien d'invention numéro 3769 déposé le 5 mars 1929, délivré le 16 mai de la même année, relatif à : « Procédé d'extraction de l'huile d'olive par filtration renversée de la masse battue et sous pression réduite de cette masse » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.
Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

ANIS BERGER
Claude Berger et Cie - Marseille
Apéritif Anisé

Pianos ERARD, PLEYE & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunis).

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eaucourante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'Or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
-0- 7, Rue Amilcar - TUNIS -0-
Changement de direction
Gérant : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. - Repas à 10 fr. - Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines, 3 tissus geud round - Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobilcil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache - Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine
Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulin-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»
MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc..
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(38^e ANNEE)
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone 18.96
Vous qui désirez vendre Fonds de Commerce, Immeubles, Terrain, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS.**

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse
Pharmacie d'ordonnances : Produits divers. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR MONASTIR - SFAK - SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de GOFFRES-FORTS
- Dépôt de Colis -

VÊTEMENTS J. BELL



V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Maisons recommandées

Artificiers Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cu nod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoua - Tunisie
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MASCAT

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences: Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur Medjéz-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
ENTREPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Téléphones : 47 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2